



Lycée Marceau

Chartres

ÉTUDE AUTOMATIQUE DE VOTRE DROIT À BOURSE

Pour qui ?



Si j'ai la charge effective
et permanente de l'enfant
(nourriture, logement,
habillement)

Comment faire ?



Lors de l'inscription
je donne mon consentement
et je remplis l'Annexe 1

Pourquoi ?



Je n'ai plus besoin de remplir un dossier de demande de bourse à la rentrée ni de fournir mon attestation fiscale



Mon droit à bourse sera étudié automatiquement à chaque rentrée scolaire sans démarche de ma part



Je peux retirer mon consentement à tout moment